

---

## POPSU Territoires

Rapport du jury d'évaluation des dossiers de candidature du 5 octobre 2018

---

En élaborant le programme de recherche POPSU Territoires, nous avons souhaité mettre en place un dispositif original et assumer sa dimension expérimentale : afin de rendre compte de la situation contemporaine des petites villes et des ruralités en France, il ne nous a pas semblé pertinent de proposer à la communauté des chercheurs d'élaborer des propositions autour d'une thématique précise, que nous aurions prédéfinie. La cohérence des dossiers de candidature à POPSU Territoires réside plutôt dans un double parti-pris méthodologique : d'une part, les projets sont des études de cas à propos de situations précises dans des petites villes ; d'autre part, ils associent étroitement les élus des communes et intercommunalités dans lesquelles ils se déroulent.

Dans un contexte où les dynamiques des petites villes et des ruralités apparaissent très diversifiées et restent mal connues, il nous a semblé utile d'encourager des méthodologies permettant de rendre compte précisément de la diversité des situations, en évitant les écueils de la monographie territoriale descriptive et de l'analyse surplombante. L'association précoce des acteurs locaux permet en parallèle d'assurer que la recherche correspond à l'actualité des enjeux locaux et que ses résultats pourront être transmis et ainsi nourrir l'action des décideurs des territoires.

Cette originalité de la consultation a exigé un travail particulier du jury de sélection des dossiers de candidatures, en plus de l'évaluation de leur pertinence et de leur qualité scientifique.

Il a en effet été nécessaire de veiller à rassembler des équipes proposant de travailler sur des situations suffisamment différenciées, à même de faire apparaître par la confrontation des recherches les récurrences et les spécificités des situations dans lesquelles se trouvent les petites villes et les ruralités. Dans le même temps, il a été nécessaire de veiller à ménager des possibilités de croisements thématiques entre les différents travaux, qui pourront en particulier s'organiser, au vu des candidatures retenues, autour de trois enjeux : les modèles de développement économique des petites villes, la gestion de l'attractivité touristique et les stratégies de revitalisation des centres-villes. Enfin, la qualité des dispositifs d'association des décideurs locaux et des propositions de valorisation a aussi été au cœur de nos préoccupations.

Pour que le jury puisse prendre en compte ces différentes exigences, le regard croisé des élus, des chercheurs et des représentants des institutions publiques qui accompagnent le dispositif depuis l'origine de nos réflexions a été essentiel. Je remercie tous les membres du jury pour leur engagement et le temps qu'ils ont consacré à cet exercice exigeant.

Je souhaite par ailleurs aux chercheurs retenus et aux élus avec lesquels ils se sont associés une collaboration fructueuse. Je souhaite aussi assurer les équipes non-retenues de la qualité de leurs propositions et les encourage à poursuivre leurs travaux. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les mettre en relation avec nos partenaires acteurs de la réflexion sur le développement des territoires ruraux et des petites villes.

Jean-Marc Offner  
Directeur de l'a-urba  
Président du Conseil stratégique POPSU



## 1. LA CONSULTATION ET LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS

La consultation de recherche-action POPSU Territoires invitait un chercheur, des équipes de chercheurs ou des équipes associant des chercheurs et d'autres spécialistes des territoires à proposer des études de cas dans des petites villes françaises (environ 3 000 à 20 000 habitants). Ces études de cas, portant sur des enjeux ciblés, devaient permettre de rendre compte des transitions auxquelles sont confrontés ces territoires, qu'elles soient démographiques, économiques, patrimoniales, environnementales, numériques ou sociales. Elles devaient ce faisant pouvoir permettre de rendre compte des relations des petites villes avec leur environnement proche et lointain, dans une perspective d'organisation en réseau des territoires.

Ces propositions devaient en sus être complétées d'une lettre d'engagement de la collectivité territoriale au sein de laquelle l'étude proposée se déroulera. Ce courrier vise à garantir une démarche partenariale et à s'assurer de l'association des élus à la démarche.

Enfin, il était demandé aux candidats de faire preuve de la capacité de leur étude et de leur méthodologie à nourrir le dialogue entre élus, praticiens et chercheurs, notamment par la mise en place de séminaires facilitant la co-construction des résultats de la recherche et par la mobilisation d'outils de valorisation et de diffusion originaux de ces résultats.

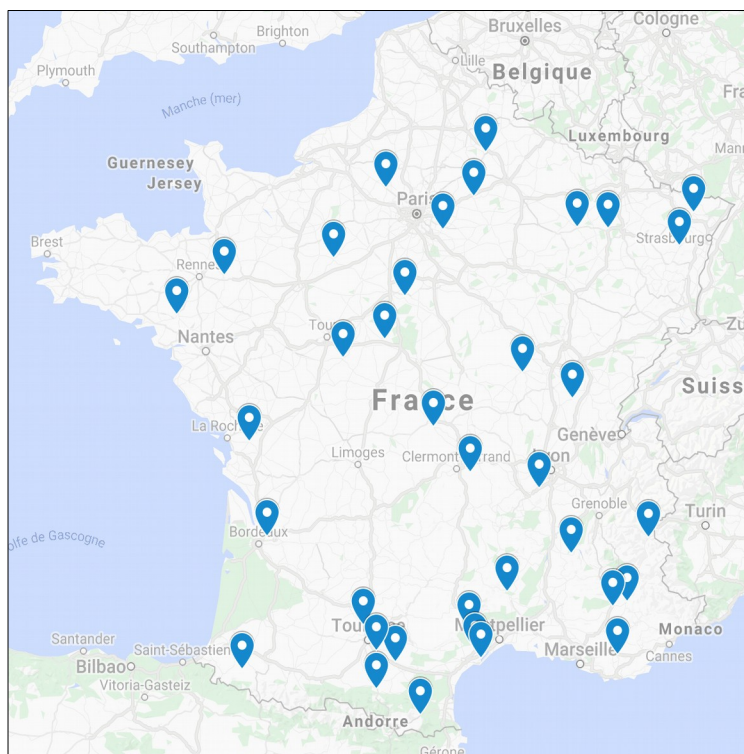
Chaque projet lauréat sera doté d'un budget de 30 000 euros sur une année.

Les critères de sélection des candidatures, mentionnés dans la consultation, ont été les suivants :

- La pertinence de la problématique ;
- L'articulation avec le terrain d'étude et le système d'acteurs impliqué ;
- La qualité scientifique de la candidature et la capacité à monter en généralité ;
- La capacité à s'inscrire dans la stratégie de valorisation du programme.

## 2. LES CARACTÉRISTIQUES DES CANDIDATURES

En réponse à la consultation, 36 dossiers de candidature portant sur 36 territoires différents ont été déposés, qui ont tous été jugés recevables. Ces dossiers concernent des territoires situés dans 28 départements métropolitains et 10 régions, qui sont localisés sur la carte ci-dessous. La répartition géographique des projets n'est cependant pas homogène, le Sud-Est de la France étant particulièrement représenté.



(Fonds de carte Google MyMaps, 2018)

Les principales communes sur lesquelles portent les projets (certains portant sur plusieurs communes contiguës ou proposant des comparaisons) comptent 1 229 à 25 358 habitants. La majorité des projets porte sur des communes de 3 000 à 9 000 habitants.

Les porteurs de ces projets ont une importante diversité de rattachements disciplinaires : urbanisme, agronomie, architecture, droit, géographie, paysage, science politique. Ils ont rassemblé autour d'eux des équipes de recherche souvent interdisciplinaires, qui associent parfois des bureaux d'étude, des cabinets d'architectes, des agences d'urbanisme, des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, des associations, des collectifs d'artistes et citoyens ou encore des associations d'élus. Deux disciplines apparaissent cependant peu représentées : la sociologie et l'économie.

Les études de cas proposées interrogent le plus souvent les modèles de développement des petites villes, y compris de façon prospective, dans un contexte de stagnation démographique, voire de décroissance. Alors que la consultation invitait plutôt à cibler des enjeux spécifiques, de nombreux projets proposent d'interroger ou de co-concevoir des stratégies pour ces territoires de façon intersectorielle. Le rôle et les limites des économies résidentielles et touristiques sont, dans ce contexte, particulièrement remis en discussion.

Deux autres enjeux paraissent récurrents dans les projets déposés. Le premier concerne les difficultés liées à la réhabilitation des centres-villes anciens pour en promouvoir l'attractivité résidentielle. Plusieurs projets proposent ainsi d'étudier les raisons de l'échec des dispositifs existants et d'envisager des pistes nouvelles. Le second enjeu porte sur les conditions pour renouveler le dynamisme de l'offre commerciale au sein des petites villes, notamment en questionnant les possibilités de mettre en réseau l'offre de centre-ville, celle des périphéries et les équipements publics.

Différents enjeux thématiques sont ensuite abordés de façon moins fréquente. Ils font l'objet d'une littérature scientifique souvent abondante, mais dans des contextes géographiques souvent différents de celui des petites villes et des ruralités : mutation des mobilités ; santé et cadre de vie ; observation des projets urbains ; alimentation, agriculture et circuits courts.

Trois « angles morts » peuvent être identifiés dans les propositions :

- De très rares candidatures proposent d'interroger les modalités de gouvernance des petites villes, alors même que le contexte s'y prête : à la suite de la mise en œuvre d'une deuxième génération de schémas départementaux de coopération intercommunale depuis le vote de la loi NOTRe de 2015, beaucoup de petites communes ont vu leur rattachement intercommunal évoluer ; parallèlement, depuis la loi de réforme des collectivités de 2010, plusieurs centaines de communes nouvelles ont été créées par fusion d'anciennes communes ; enfin, des petites communes se trouvent au sein des métropoles créées au cours des dernières années ou au sein de leurs aires d'influence, et doivent coopérer avec ces nouvelles institutions intégrées ;
- La faible implication de sociologues dans les réponses à la consultation implique que peu de projets portent sur le vécu social des habitants des petites villes : y a-t-il des enjeux spécifiques liés à la pauvreté dans les petites villes ? quel est l'état des inégalités sociales dans les petites villes ? observe-t-on dans certaines d'entre elles des processus de gentrification ? De la même façon, les questions liées au vieillissement de la population et aux mutations du travail sont souvent soulevées par les candidats, sans pour autant que des outils méthodologiques spécifiques soient mobilisés pour les explorer.
- Enfin, peu de dossiers s'intéressent aux « ratés » des politiques menées dans les petites villes. Les enjeux les plus « négatifs » sont quasi-systématiquement présentés sous la forme de grands processus désincarnés (décroissance, déprise, métropolisation, etc.), de telle sorte qu'aucun projet ne propose d'étudier de façon explicite les conséquences de la fermeture d'un commerce ou d'un service public ou les résultats décevants d'une démarche locale pourtant ambitieuse. Il est possible que le fait de devoir mobiliser des élus rende complexe le montage de tels projets de recherche, mais il n'en reste pas moins essentiel de comprendre « ce qui ne marche pas » pour élaborer « ce qui marche ».

En matière de valorisation, la quasi-totalité des équipes a fait preuve d'inventivité et d'une capacité à fédérer des acteurs variés. Cela témoigne du dynamisme des chercheurs en la matière et de l'intérêt de consultations ne reposant pas exclusivement sur les modes ordinaires de diffusion de la recherche (articles scientifiques, rapports, ouvrages, etc.). Ainsi, les équipes ont proposé d'élaborer des reportages audio-visuels, des magazines distribués au fur et à mesure du déploiement de la

recherche, des expositions, y compris d'œuvres d'art créées en lien avec la recherche, des jeux sérieux, des films, etc. Certains de ces outils sont construits de façon à diffuser l'information scientifique auprès de spécialistes des territoires et de décideurs, tandis que d'autres visent plutôt le grand public.

Les dispositifs d'association des élus et des praticiens au processus de recherche et de co-production des résultats sont, pour leur part, plus modestes. Dans la plupart des cas, le schéma proposé par la consultation (diagnostic par les chercheurs en amont, mise en débat lors d'un séminaire de co-construction praticiens-chercheurs puis élaboration de documents de synthèse par les chercheurs) est respecté sans proposition complémentaire. L'outil principal de mobilisation des élus semble avoir résidé dans la réalisation de scénarios prospectifs, qui permettent d'envisager à partir d'un diagnostic les avenir possibles d'un territoire. Il est aisé de voir en quoi une telle proposition est tentante pour des élus, mais il reste nécessaire de démontrer l'utilité pour les décideurs d'autres méthodologies.

### 3. LES SIX CANDIDATURES LAURÉATES

Sont présentées ci-dessous les six candidatures lauréates, accompagnées d'un résumé synthétique. Elles sont listées par ordre alphabétique du nom du premier porteur du projet.

- *La gestion des affaires urbaines sous contrainte des fluctuations démographiques touristiques : étude de cas à Marseillan*  
Porteur du projet : Joël Idt (Université Paris-Est Marne-la-Vallée – Lab'Urba)  
Collectivité associée : Mairie de Marseillan (Hérault)  
Résumé : La commune de Marseillan, du fait de son attractivité touristique, connaît d'importantes variations de sa population. Le projet interroge les conséquences de la saisonnalité sur la gouvernance de la ville, et en particulier les éventuels décalages entre les électeurs municipaux et l'ensemble plus large (composé principalement de résidents secondaires et de touristes occasionnels) des personnes concernées par la gestion de la ville. L'enquête portera sur plusieurs enjeux urbains (aménagement et régulation des marchés de l'habitat, fonctionnement des services et des équipements urbains) de manière à envisager les modalités de l'action publique locale de façon intersectorielle.
- *Les possibilités d'une île : la pépinière U1 à Château-Thierry ou quand la culture fait ville*  
Porteur du projet : François Mancébo (Université de Reims Champagne-Ardenne – CRDT)  
Collectivité associée : Mairie de Château-Thierry (Aisne)  
Résumé : Si Château-Thierry apparaît en perte de dynamisme démographique, la commune est notamment en mesure de tirer parti de sa situation géographique, entre Paris et Reims. Pour ce faire, des projets urbains y sont mis en œuvre, et en particulier celui de la pépinière U1, qui accueille des activités de recherche, d'enseignement, de création et de diffusion artistique. La candidature vise à décrire la conception de ce projet, ses modes de gestion et ses conséquences sur les dynamiques urbaines locales. L'enjeu est, ce faisant, d'interroger de façon critique l'application dans les petites villes des politiques d'attractivité reposant sur le développement d'activités touristiques et culturelles.
- *Peut-on parler d'un modèle vitréen ? Comprendre les ressorts et questionner la durabilité d'une success story territoriale*  
Porteur du projet : Benoît Montabone (Université Rennes 2 – ESO Rennes)  
Collectivités associées : Mairie de Vitré et communauté de communes Vitré Communauté  
Résumé : Vitré connaît une dynamique démographique et de l'emploi exceptionnelle parmi les villes petites et moyennes françaises. Son modèle de développement est présenté comme reposant sur l'activité industrielle plutôt que sur les économies touristique et résidentielle. L'étude vise à identifier les ressorts de ce succès, en cherchant à dépasser l'explication exclusivement géographique liée à la situation de Vitré sur l'axe Paris-Rennes. Cela passe par un ensemble d'investigations concernant les types d'activité industrielle présents sur le territoire, la formation de la population locale, mais aussi la gouvernance du système socio-économique à différentes échelles.
- *Rive-de-Gier en prospective. Une démarche contributive pour une transition réussie*  
Porteurs du projet : Christelle Morel-Journal et Emmanuel Martinais (Université Jean-Monnet Saint-Etienne – EVS)

Collectivité associée : Mairie de Rive-de-Gier (Loire)

Résumé : Rive-de-Gier est présenté comme connaissant une transition entre un passé industriel en grande partie révolu (lié au charbon, à la verrerie et à la sidérurgie) et un avenir qui n'est actuellement qu'esquissé dans différents projets urbains désynchronisés. Le projet a pour objectif de caractériser les initiatives contemporaines en étudiant leur capacité à « faire système » et à inverser la dynamique de périurbanisation. La mobilisation des méthodologies de la prospective et la médiation artistique visent à envisager au long terme des trajectoires de transformation de la ville et à interroger leur acceptabilité sociale.

- *Trouver sa place dans un territoire en transition : l'Isle-sur-la-Sorgue, une petite ville entre patrimonialisation et métropolisation*

Porteuse du projet : Magali Nonjon (IEP d'Aix-en-Provence – Cherpa)

Collectivité associée : Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)

Résumé : Le projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'un dispositif de marketing territorial et d'urbanisme intitulé « L'Isle-sur-la-Sorgue Village-Monde », qui vise à renouveler l'identité de la commune et à mettre en œuvre un plan global d'aménagement pour en améliorer l'attractivité. Il s'agit d'étudier les modalités de mise en place de cette stratégie, puis d'en interroger les conséquences en se concentrant sur deux enjeux : le développement éventuel d'inégalités entre différentes parties du territoire et le vécu, l'identité et les habitudes de nouveaux arrivants dans la commune.

- *Le tiers foncier. Une ressource pour les « petites villes »*

Porteurs du projet : Marion Serre et Gabriele Salvia (ENSA Marseille – Projet(s))

Collectivité associée : Mairie de Briançon (Hautes-Alpes)

Résumé : La ville de Briançon possède un patrimoine et d'importantes ressources foncières liés à son statut d'ancienne ville militaire. Un enjeu important pour le développement et l'attractivité de la ville réside dans la reconversion de ces ressources. Le projet propose une méthodologie spécifique pour identifier celles qui peuvent être réappropriées et pour les réintégrer dans les stratégies locales. Ce faisant, l'enjeu est de contribuer à élaborer une stratégie de lutte contre la déprise démographique et l'étalement urbain.

#### 4. LISTE DE L'ENSEMBLE DES CANDIDATURES

Nom du projet	Collectivité associée
Planification urbaine, participation citoyenne et transition écologique	Mairie de Saillans (Drôme)
Le développement de la ville de Lodève (Hérault) au prisme de la résilience commerciale	Mairie de Lodève (Hérault)
Rive-de-Gier en prospective. Une démarche contributive pour une transition réussie	Mairie de Rive-de-Gier (Loire)
Laon, agir avec le temps pour redynamiser la ville	Mairie de Laon (Aisne)
Accompagner la stratégie territoriale des politiques sociales, culturelles et de loisirs : médiation paysagère et design participatif au service des transitions de l'aire urbaine La Broque-Schirmeck-Rothau-Barembach	Mairie de La Broque et communauté de communes de la Vallée de la Bruche (Bas-Rhin)
Pézenas : l'enjeu de l'habitat ancien au cœur d'un projet global de redynamisation du centre-ville	Mairie de Pézenas (Hérault)
Régénérer les petites villes et les territoires de montagne par les écosystèmes productivo-résidentiels. Les cas de Digne-les-Bains et de la vallée de l'Ubaye (Alpes de Haute Provence)	Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye et communauté d'agglomération de Provence Alpes (Alpes-de-Haute-Provence)
Les possibilités d'une île : la pépinière U1 à Château-Thierry ou quand la culture fait ville	Mairie de Château-Thierry (Aisne)
Trouver sa place dans un territoire en transition : l'Isle-sur-la-Sorgue, une petite ville entre patrimonialisation et métropolisation	Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)



Révéler les territoires à travers l'étude de cas - commune des Mées	Mairie de Les Mées (Alpes-de-Haute-Provence)
Orchestrer le bien vivre dans une petite ville : la place du développement artistique et culturel à Foix	Mairie de Foix et communauté d'agglomération du Pays Foix-Varilhes (Ariège)
Le tiers foncier. Une ressource pour les « petites villes »	Mairie de Briançon (Hautes-Alpes)
Le réaménagement concerté du quartier de gare de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Projet de renforcement de la centralité urbaine et régionale de la capitale du Perche	Mairie de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)
Castelnaudary : capitale d'un pays de Cocagne	Mairie de Castelnaudary (Aude)
Territoire et santé. Étude de cas à Brignoles (83)	Mairie de Brignoles (Var)
Habitons Billom ! Étudier la reconquête d'un centre-bourg à l'issue d'une démarche d'urbanisme participatif	Mairie de Billom (Puy-de-Dôme)
Habiter l'intra-muros à Toul. Pour un renouvellement de l'offre résidentielle	Mairie de Toul (Meurthe-et-Moselle)
Le territoire de la mobilité : le cas de Mauléon-Licharre dite également Mauléon-Soule, Pyrénées-Atlantiques	Mairie de Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques)
Conflent. Résilience des systèmes agricoles et alimentaires. Synergies pour une transition agroécologique à l'échelle du territoire	Communauté de communes Conflent Canigo (Pyrénées-Orientales)
De la terre au marché. Recherche participative sur les circuits de proximité alimentaires à Louhans-Châteaurenaud (71)	Mairie de Louhans-Châteaurenaud (Saône-et-Loire)
La France a-t-elle tué ses villes ?	Communauté de communes du Grand Autunois Morvan (Saône-et-Loire)
Quelles modalités d'interaction entre le local et le global dans les petites villes ? Cas de la ville de Loches	Mairie de Loches (Indre-et-Loire)
Ingwiller - La Petite Pierre. Vers une autre valorisation des ressources locales	Mairies d'Ingwiller et de La Petite Pierre (Bas-Rhin)
Métropolisation et transition « post-pavillonnaire ». Construire le récit commun d'une densification vertueuse à Saint-Loubès (Gironde)	Mairie de Saint-Loubès (Garonne)
Redon, petite ville grand renom. Expérimenter la (plus) petite (des) ville(s) moyenne(s)	Maire de Redon (Ille-et-Vilaine)
La gestion des affaires urbaines sous contrainte des fluctuations démographiques touristiques : étude de cas à Marseillan	Mairie de Marseillan (Hérault)
Enjeux, acteurs et projets dans le bassin d'Alès : La Grand'Combe	Communauté d'agglomération Alès Agglomération (Gard)
Peut-on parler d'un modèle vitréen ? Comprendre les ressorts et questionner la durabilité d'une <i>success story</i> territoriale	Mairie de Vitré et communauté de communes Vitré Communauté (Ille-et-Vilaine)
Révéler les territoires à travers l'étude de cas de Ligny-en-Barrois	Mairie de Ligny-en-Barrois et communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse (Meuse)
POPSU Territoires : recherche-action sur les petites villes françaises. Une étude de cas : Surgères	Mairie de Surgères (Charente-Maritime)
Magny-en-Vexin. Proposition de recherche-action	Mairie de Magny-en-Vexin (Val-d'Oise)
« Petites villes », grands récits	Mairie de Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne)
Jargeau et son unité urbaine	Mairie de Jargeau (Loiret)
Les dimensions temporelles d'un territoire : le cas de Romorantin-Lanthenay dans le Loir-et-Cher	Mairie de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher)

Observer les formes territoriales de la métropolisation : le cas de Nérès-les-Bains	Mairie de Nérès-les-Bains (Allier)
Révéler la métropole ferroviaire à partir des petites villes. De nouvelles perspectives pour Castelnau-d'Estréfond et de Bazège	Mairies de Castelnau d'Estréfond et de Bazège (Haute-Garonne)

## 5. COMPOSITION DU JURY ET DU COMITÉ TECHNIQUE

Le jury et le comité technique qui ont procédé à l'évaluation des dossiers de candidature a été composé en accord avec le principe d'association des praticiens, des institutions publiques, des élus et des chercheurs qui est au cœur des méthodologies des programmes POPSU.

Le jury était composé de :

- Jean-Mars Offner, Directeur général de l'a-urba, Président du conseil stratégique de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, Président du jury ;
- Philippe Buisson, Maire de Libourne, excusé ;
- Valérie Belrose, Adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable, Ministères de la Transition énergétique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ;
- Hugo Bévert, Directeur des stratégies territoriales, Commissariat général à l'égalité des territoires ;
- Olivier Bouba-Olga, Professeur des Universités, Université de Poitiers ;
- Marie-Christine Jaillet, Directrice de recherche CNRS, Université Toulouse Jean-Jaurès ;
- Marie-Christine Labourdette, Présidente de la Cité de l'architecture & du patrimoine ;
- Jean-Baptiste Marie, Directeur de programme POPSU ;
- Ruth Marquès, Présidente de la section Habitat, cohésion sociale et développement territorial, Conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- Sandra Marsaud, Députée de la Charente ;
- Hélène Peskine, Secrétaire permanente, Plan Urbanisme Construction Architecture ;
- Gilles Pinson, Professeur des Universités, Sciences Po Bordeaux ;
- Eric Wirth, Architecte, Vice-président du Conseil national de l'Ordre des Architectes, excusé.

Le comité technique, qui a procédé à la pré-évaluation des dossiers, était composé de :

- Sandrine Berroir, Maître de Conférences, Université Paris Diderot
- Annabelle Boutet, Adjointe au chef du bureau de la prospective et des études, Commissariat général à l'égalité des territoires
- Marie-Hélène Contal, Directrice du développement culturel, Cité de l'Architecture et du Patrimoine
- Monica-Isabel Diaz, Cheffe du bureau AD1, Ministère de la Transition énergétique et solidaire, Ministère de la Cohésion des territoires
- Matthieu Gimat, Secrétaire scientifique POPSU
- Corinne Tiry-Ono, Cheffe du bureau Recherche architecturale, urbaine et paysagère, Ministère de la Culture
- Martine Vernhes, Chargée de projets au Plan Urbanisme Construction Architecture